



Ecrit par Echo du Mardi le 9 septembre 2024

AFPR



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 10 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 9 septembre 2024 sous réserves d'incidents

AFPR Amiante et Formations à la Prévention des Risques

Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 euros

Siège social : Zone Industrielle de Courtine

175 Rue des 4 gendarmes 84000 AVIGNON

824 216 964 RCS AVIGNON

Suivant AGO en date du 01/08/2024, il a été décidé à compter du 01/08/2024.

soit - de nommer en qualité de CAC titulaire Mme Coralie SENEZ, 4 Rue du Chêne Vert 30133 Les Angles, en remplacement de LA SARL INTEGRAL.

Dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Avignon